

Zeitschrift: Neues Berner Taschenbuch
Herausgeber: Freunde vaterländischer Geschichte
Band: 16 (1910)

Artikel: J.G. Zimmermanns Briefe an Haller : 1764-1767
Autor: Ischer, Rudolf
Kapitel: 174: Brief Nr. 174
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-128553>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

cins Suisses ont écrit jadis. J'enrage quand j'ouvre les ouvrages surtout des Allemands du siècle passé; les médecins de ces temps là me paroissent des vieilles femmes. Ne trouve-t-on rien de satisfaisant à l'égard de nos épidémies dans les ouvrages de Conrad *Gesner* ou dans *Erastus* ?

De grâce Monsieur et très gracieux Patron, parlés-moi pourtant et dites-moi ce que c'est que ce Sidler et ce qu'il a voulu devant le sénat de santé? Parlés-moi pourtant sans réserve et fiés-vous à mon amitié, à ma tendre amitié et à mon zèle pour le cher Tissot. Le départ de votre réponse ne pressera point. Je suis trop heureux, si je reçois une lettre de vous en quatre mois.

Vous m'affligés par ce mot que vous lâchés sur un départ pour Gottingue. Quoi? attaché à Berne plus que jamais, aimant Berne et tout ce que cette ville renferme plus que jamais, vous pensés et vous voyés encore la possibilité de quitter un séjour qui vous est devenu si nécessaire? Je parie ma tête que vous auriés le *Heimweh* avant que d'avoir atteint Gottingue. Ah de grâce, n'y pensés plus, ou permettés-moi que je vous dise que vous avés trop d'esprit pour être heureux. Ce ne sont pas les paroles d'un courtisan, mais les sentiments d'un homme qui vous aime et vous chérit intimement, et à ce titre là vous m'excuserés.

Br. ce 17 Avril 1766. Zimmermann.

174.

(Bern Bb. 25, Nr. 84 a.)

Je me rappelle très bien le cas du pauvre Docteur Ith, et je l'ai eu devant les yeux dans tout

ce que j'ai eu l'honneur de vous dire. Heureusement le cas de M. Tissot n'étoit pas de la même nature, il a été quitte pour avoir vomi et purgé prodigieusement à ce qu'il me dit.

Peut-être que nos chroniques donneroient quelques lueurs sur l'histoire de nos fièvres putrides. Ces pestes si fréquentes et dont on parle tant étoient sans doute quelques fois des fièvres simplement putrides qu'on ne connoissoit point, et qui par là ont dû tuer bien du monde.

En relisant ces jours passés l'ouvrage de M. *Pringle* sur les maladies des armées, j'ai pensé que cet excellent medecin seroit bien surpris d'apprendre qu'un froid perçant et continu a produit chés nous cette année une epidemie putride ou au moins que pendant le plus grand froid elle a été aussi forte que meurtriere.

Je vois bien que ce Sidler est un miserable. D'autres ont soupçonné que peut-être il a été excité à cette sottise par un ennemi que M. Tissot a à Lausanne, et par un autre qu'il a à Berne; j'ignore le fait, mais *Reynier* et l'autre en seroient capables.

Il faut bien que M. le vicepresident du senat de santé soit bon puis qu'il n'a pas puni une accusation evidemment fausse.

Je suis veritablement affligé de l'incertitude de votre sort; mais bien persuadé aussi que vous ne présenteriez pas cette supplique, si vous n'étiez pas intimement persuadé qu'elle sera bien reçu. Le manque de subsistance seroit une grande raison en faveur de Gottingue, mais vous en avés de plus grandes, Monsieur et très cher patron, en faveur

de Berne. Votre esprit et votre cœur seront toujours plus tranquilles à Berne qu'à Gottingue, vous êtes plus attaché à votre patrie que jamais, et sûrement vous pourriés moins supporter que jamais d'en être éloigné. Si des gens infiniment audessous de vous avoient la force de preferer un etat infiniment audessous du votre à un revenu plus fort qu'aucun revenu de Gottingue, et à ce que vous appelés vous-même dans la preface du dernier Tome de la Physiologie *summa dignitas*, est-ce que vous ne pourriés pas obtenir avec infiniment plus de force le même effet dans votre cas ? Vous connoissés ma foiblesse, et c'est cependant de moi et de mes circonstances actuelles que je parle.

Les originaux de plusieurs portraits dans l'*Erinnerer* sont de Berne, il est possible que la Chloe soit de ce nombre puisqu'en effet son portrait n'a pas l'air Zuricois.

J'ai été stupefait lorsque j'ai appris que vous etiés entré dans la chambre des appels. Mais j'ai senti aussi qu'il en pouvoit resulter un bien infini.

Un chirurgien d'ici; nommé Dull, m'oblige à vous présenter la supplique cy jointe pour Messieurs du senat de santé, à laquelle il a cru devoir ajouter les temoignages cy joints que je vous prie de vouloir bien me renvoyer. Il s'acquitte fort bien de ses devoirs, et il a un penchant singulier pour la pratique de la medecine. Je lui ai dit qu'au lieu de cette supplique il devoit aller à Berne pour se soumettre à un examen, mais il a preferé cette voie que je vous prie d'excuser, et que je sou mets à votre bon plaisir.

Brugg ce 3 May 1766.

Zimmermann.